



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurité en ruralité et dans les petites villes.

Question orale n° 383

Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la nécessaire augmentation des effectifs de police en milieu rural, en particulier dans les petites villes à l'échelle d'Aubenas. En effet, la « zone police » d'Aubenas, qui représente 5 communes et 25 000 habitants, connaît une augmentation significative de la délinquance : forte augmentation des cambriolages notamment dans les commerces du bassin albenassien et du trafic de drogue (+ 103,17 % entre 2018 et 2024 sur l'ensemble du département de l'Ardèche), demandant une réponse forte et adaptée. À ce titre, si l'initiative lancée par la préfecture de l'Ardèche de groupement de partenariat opérationnel (GPO) associant commerçants, policiers et citoyens va dans le bon sens, il reste essentiel de renforcer ces effectifs de police, dans la traduction concrète de la proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic adopté récemment à l'Assemblée nationale. Considérant ces éléments, il est nécessaire de renforcer les effectifs de police, aujourd'hui de 54 agents, avec une baisse de 3 policiers sur l'année 2024, afin de consolider ces effectifs avec des agents supplémentaires. Il lui demande donc quelles sont les perspectives à ce sujet sur le nécessaire renforcement des moyens donnés au commissariat de police d'Aubenas.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 383

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 juin 2025](#)